



# CRÉPOL INFO n°67

01/10/2019

## **INFOS MUNICIPALES :**

### **SITE INTERNET CRÉPOL :**

Le site internet de la commune est accessible depuis début 2019 à l'adresse : <https://crepol.fr/>

Vous pouvez y trouver diverses informations, les annonces des manifestations, les comptes rendus du conseil municipal, etc

### **AVIS DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU DE LA COMMUNE DE CRÉPOL**

Le conseil municipal informe qu'une modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été engagée afin :

- De modifier l'OAP (Orientation d'Aménagement et d'Orientation) et le règlement des zones AUa2, AUa3
- Ajuster le règlement des zones A (Agricole) et N (Naturelle) pour autoriser les piscines et annexes aux habitations.
- Ajuster quelques emplacements réservés
- Analyser la compatibilité du PLU avec le PLH (Programme Local de l'Habitat)

**Le dossier de modification simplifiée est tenu à disposition du public en mairie pendant un mois du 23 septembre 2019 au 24 octobre 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir : le lundi de 13h30 à 17h30 – le mardi de 14h00 à 19h00 – le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse rubrique du PLU. Pendant cette mise à disposition, le public pourra consulter le dossier et formuler des observations sur un registre prévu à cet effet en mairie ou par mail à l'adresse [crepol@valenceromansagglo.fr](mailto:crepol@valenceromansagglo.fr)**

### **11 NOVEMBRE 2019 :**

- **LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION** du 11 novembre aura lieu à 11h au Cimetière.

- **REPAS**: Le traditionnel repas offert par la municipalité aux personnes âgées de 65 ans et plus dont la résidence principale se situe à CRÉPOL, aura lieu le lundi 11 Novembre 2019 à partir de 12h à la salle des fêtes. Une invitation est jointe au Crépol Info, pour les personnes de plus de 65 ans.

Pour vous inscrire, retourner le bon à la Mairie avant le 04/11/2019, téléphoner en Mairie au 0475456293, contacter Josette PLACE présidente du Club de l'Oiseau d'Argent au 0475457420 ou contacter Christine DONGER au 0475457612. **Si vous n'avez pas de véhicule pour vous déplacer, veuillez le préciser en vous inscrivant, un adjoint ou conseiller municipal viendra vous chercher à votre domicile.**

Ce repas est l'occasion de se rencontrer et de passer un moment convivial ensemble.

### **ORDURES MÉNAGÈRES :**

Malgré les efforts de nombreux habitants, les points de ramassage des ordures ménagères et de tri sélectif, sont très souvent encombrés d'objets qui n'ont rien à y faire, sauvagement posés au sol. Il s'agit d'infractions verbalisables.

Ayons un peu de respect pour l'employé communal qui doit ramasser le lundi matin ces ordures dans des conditions insalubres ! La déchetterie de Mours, de Romans et les bennes à encombrants sont à disposition des habitants pour ce genre de déchets.

**Prochaines bennes à encombrants ; samedi 5 octobre de 8 à 14h, au terrain de foot de St Bonnet de Valclérieux.**

**Nous avons tous le désir de garder notre village propre, prenons de bonnes habitudes et faisons preuve de civisme.**

### **ACTION SANTÉ HAUTE HERBASSE :**



Nous vous annonçons dans notre bulletin du début d'année l'arrivée d'une coordinatrice de Santé à Crépol, en charge d'accompagner les habitants de la vallée de la Haute Herbasse dans leurs démarches et questionnements liés à la Santé.

Elle a consacré une bonne partie de son temps à faire connaissance avec les structures, dispositifs, personnes en proximité mais aussi dans un secteur un peu plus large, qui puissent intervenir de près ou de loin dans le soin ou dans l'aide à la personne (création d'un large carnet d'adresse : associations, collectivités locales et territoriales, réseaux, professionnels de santé, secteur social et médico-social...). Ce tissage d'un réseau lui permet de pouvoir répondre aux demandes des usagers, voire de les anticiper en leur présentant les possibilités existantes. Ce sont plus de 60 personnes qui ont ainsi été accompagnées, d'une simple réponse à un renseignement à la gestion d'un retour

d'hospitalisation, un accompagnement dans des démarches, un contact avec un service hospitalier, une orientation vers un service ou une structure...

La mise en place des ateliers mémoire proposés par la CARSAT (cinq après-midi au printemps) ont permis de faire émerger une dynamique locale, autour de la nécessité d'aller à la rencontre des personnes les plus isolées. En effet, l'isolement peut être un facteur de perte d'autonomie, et une situation fragile peut glisser vers une situation complexe sur un simple incident. La géographie du territoire implique un allongement des distances par rapport à un milieu urbain... mais l'avantage du milieu rural est de bénéficier d'un climat d'entraide entre voisins ! Action santé Haute Herbasse soutient une équipe de jeune retraités dynamiques, qui a rejoint l'association en qualité de bénévoles pour l'animation d'ateliers récréatifs mensuels à destination des aînés les plus isolés. (Renseignements : Pierrette Lambert, 04 75 45 71 54).

Un premier rendez-vous est fixé au mardi 15 octobre à 14h30 à la salle sous la Mairie de Crépol, un flyer est joint au Crépol Infos. L'action de l'association est innovante, inédite en France, et intéresse les acteurs du secteur. Il s'agit d'une démarche de santé communautaire, qui se construit doucement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact : Valérie Brochier - 04 75 24 15 07 - 06 33 51 09 61 - sante.herbasse@gmail.com

2, place des Écoles, 1<sup>er</sup> étage, 26350 CRÉPOL

**Action Santé Haute Herbasse propose une nouvelle soirée d'information, le jeudi 7 novembre à la salle des fêtes de St Christophe et le Laris, à 20h00. Les thèmes abordés porteront sur les remboursements de l'Assurance Maladie.**

### **ÉCOLE DES COLLINES :**

Les 137 enfants du RPI Haute Herbasse ont fait leur première rentrée des classes à l'École des Collines. Quelques travaux restent à faire, espaces extérieurs,.....mais les enfants ont pu être accueillis en toute sécurité.

Les déménagements des 3 écoles vers l'École des Collines ont pu se faire dans les délais prévus, grâce à des élus, conjoints d'élus, et à des parents d'élèves. Mme le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à ces déménagements.

Remerciements également à l'Entreprise Jullien qui a mis à disposition un camion et un chauffeur pour le déménagement de l'école de Crépol.

Les habitants sont invités à l'inauguration de l'École des Collines qui aura lieu le samedi 26 octobre 2019 à 10h.

### **DRÔME EN CHEMINS :**

L'association Les Vertébrées et ses conteurs Agnès Dauban et Marco Rullier vous proposent de découvrir « Drôme en chemins-Paroles de femmes ». Venez leur raconter vos histoires, celles de votre mère, de votre tante, de votre voisine, ils en feront un récit sous forme de spectacle !

Comme en 2017, ils seront dans nos villages pendant la semaine, du lundi au jeudi, prêts à recueillir vos histoires, ils en construiront un spectacle, et le vendredi soir, ils iront le raconter....dans le village d'à côté

Revenez à la rencontre des villages qui vous entourent, des histoires qui les habitent, qui les font vivre grâce à un spectacle entièrement personnalisé et inédit ! A l'image des veillées d'antan, l'évènement se clôturera par une soirée festive musicale dont vous serez les stars : à vos guitares, vos micros et vos accordéons !

Le programme détaillé est disponible en Mairie ou sur le site internet de Crépol.

- **Vendredi 4 octobre**, salle des fêtes de St Christophe et le Laris à 19h: **Spectacle d'Ouverture de Drôme en Chemins**. Venez, amenez votre soupe ou un dessert.... pour les partager ensemble en un grand banquet.

- **Semaine du 7 au 10 octobre**, Agnès Vauban et Marco Rullier seront à Montmiral, pour recueillir les histoires de Montmiral

- **Vendredi 11 octobre**, salle des fêtes de Crépol : **Racontage des histoires de Montmiral**

- **Semaine du 14 au 17 octobre**, A. Vauban et M. Rullier seront à Crépol, pour recueillir les histoires de Crépol

- **Vendredi 18 octobre**, salle des fêtes du Chalon: **Racontage des histoires de Crépol**

- **Semaine du 21 au 24 octobre**, Agnès Vauban et Marco Rullier seront au Chalon, pour recueillir les histoires du Chalon

- **Vendredi 25 octobre**, salle des fêtes de Montmiral: **Racontage des histoires du Chalon**

- **Semaine du 11 au 14 novembre**, A. Vauban et M Rullier seront à Montrigaud, pour recueillir les histoires de Montrigaud

- **Vendredi 15 novembre**, salle des fêtes de St Michel sur Savasse à 19h: **Racontage des histoires de Montrigaud**

- **Semaine du 18 au 22 novembre**, A. Vauban et M. Rullier seront à St Michel sur Savasse, pour recueillir les histoires.

- **Vendredi 23 novembre**, salle des fêtes de St Christophe et le Laris: **Racontage des histoires de St Michel sur Savasse**.

- **Semaine 25 au 28 novembre**, A. Vauban et M. Rullier seront à St Christophe et le Laris, pour recueillir les histoires.

- **Vendredi 29 novembre**, Espace Haute Herbasse: **Racontage des histoires de St Christophe et le Laris**

**Samedi 30 novembre**, salle des fêtes du Chalon, **Soirée spéciale : Spectacle de Carole Joffrin avec billetterie.**

La rencontre avec les conteurs et les soirées de racontage vous sont proposés gratuitement et librement, en partenariat avec Le Ministère de la Culture, La Région Auvergne Rhône Alpes, Valence-Romans Agglo, Paroles Vagabondes et Radio BLV.

### **LE SAVEZ-VOUS ?**

Tous les habitants ont le devoir d'entretenir devant chez eux (déneigement, désherbage, démoussage...)

L'employé communal de la commune désherbe seulement les espaces publics et sans aucun produit phytosanitaire.

## **ELECTIONS MUNICIPALES 2020 :**

Les élections des conseillers municipaux auront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour, le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2020.

Lors de ces scrutins, les listes électorales seront extraites du REU (Répertoire Électoral Unique) Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins, devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

## **DESSERTE FORESTIERE : DÉCLARATION EN MAIRIE**

Dans le cadre de la Charte forestière des Chambaran, un protocole d'état des lieux des chemins communaux, avant et après chantier forestier, a été mis en place sur la commune de Crépol. Cet état des lieux doit être établi avec un des correspondants forêts de la commune de Crépol à savoir Mrs Michel Buissonnet, Maurice Hugues, Richard Burcet. Cet état des lieux concerne autant les propriétaires privés que les professionnels forestiers gérés par l'ONF.

**Il est donc indispensable d'informer la mairie avant d'effectuer toute coupe de bois, afin de faire un état des lieux des chemins communaux.**

## **APICULTURE / DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES 2019:**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) - Téléphone : 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

## **RECENSEMENT DES JEUNES : PROCEDURE A SUIVRE DES 16 ANS :**

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Il est nécessaire de se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera délivrée.

Attention cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au centre du service national dont dépend l'intéressé.

## **INFORMATION VALENCE ROMANS DÉPLACEMENTS / INFOS MOBILITÉ :**

Valence Romans Déplacements a communiqué sa nouvelle plaquette « Simplifiez vos déplacements » par commune. Elle regroupe les informations sur les lignes de car et les tarifs d'abonnement Citéa, le service de réservation Résa+ (Nouveau nom du service TAD Transport à la demande), le service de location de vélo « Libélo », le covoiturage... La plaquette concernant la commune de Crépol est disponible en version papier à la mairie ou sur internet :

<http://valenceromansdeplacements.fr/documents/info-mobilite-rentree-2018/>

## **AIDES POUR AMÉLIORER OU ADAPTER LE LOGEMENT :**

Une permanence « Amélioration de l'habitat » est à votre disposition pour vous conseiller sur le montage et le financement de votre projet. Un conseiller peut vous proposer une visite à domicile et réaliser un diagnostic personnalisé de votre logement. Pour financer votre projet, de nombreuses solutions sont possibles : Agence Nationale de l'Habitat, Agglo, Région, Département, Communes, éco prêts.

La permanence Amélioration de l'habitat s'adresse aux propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures [aux plafonds fixés par l'ANAH](#) qui souhaitent entreprendre des travaux d'amélioration du confort thermique pour réaliser des économies d'énergie (isoler sa maison, changer les menuiseries, remplacer sa chaudière, installer une ventilation, ...) et adapter leur logement au handicap ou la perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, pans inclinés, barres de maintien ...). Les conseillers de l'Amélioration de l'habitat accompagnent également les propriétaires bailleurs qui souhaitent louer et/ou réaliser des travaux dans un [logement conventionné avec l'ANAH](#) et proposer un logement de qualité à des ménages modestes en contrepartie d'avantages fiscaux et d'aides publiques.

### **Rencontrer un conseiller Amélioration de l'Habitat**

Prenez rendez-vous au [0 800 300 915](tel:0800300915) (appel gratuit)

Sans rendez-vous à la Maison de l'Habitat de Romans, le jeudi de 10h à 12h

Toutes les informations figurent sur le site internet de l'Agglo, [www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/habitat-logement/renover-ou-adapter-votre-logement.html](http://www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/habitat-logement/renover-ou-adapter-votre-logement.html)

## **INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS :**

**ABRICOT – ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES :** Renseignements au 0665342119.

- Une réunion d'informations aura lieu en octobre, date à définir, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues,

**BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE CRÉPOL:**

- Dans le cadre de la Fête de la Science : Atelier « Pascalines » (ancêtres de la machine à calculer) le dimanche 6 octobre de 10h à 11h30 environ à la salle sous la mairie.

- Voyage musical en Afrique: Exposition d'instruments de musique africains du 17 au 20 octobre à l'Espace Haute Herbasse.

Le samedi 19 octobre sera une journée festive avec plusieurs animations dont le concert pédagogique par les collectionneurs à 18h et une démonstration de djembé et danse africaine par la Petite Carniotte à 20h30.

**CLUB DE L'OISEAU D'ARGENT :** Renseignements au 0475457420.

- Jeudi 10 octobre : Concours de coinche à la salle des fêtes

- Jeudi 21 novembre : Repas à la salle sous la Mairie

- Vendredi 13 décembre: Repas de fin d'année.

**COMITÉ D'ANIMATION DE CRÉPOL :** Renseignements au 0475456305.

- Samedi 16 novembre : Soirée Moules Frites à la salle des fêtes de Crépol. Réservations obligatoires

- Dimanche matin 8 décembre à partir de 9h: Matinée Huîtres (dégustation et vente) à la salle sous la mairie Crépol.

**LES AMIS DE LA CHAPELLE ST ROCH :** Renseignements au 0475457422.

- Samedi 9 novembre: Soirée cabaret avec la troupe « Carton Jaune » qui amusera beaucoup le public, salle des fêtes de Crépol.

**LA PETITE CARNIOTTE – LOISIRS EN HAUTE HERBASSE :** Renseignements au 06 35 27 12 51

La plaquette des activités proposées est disponible en Mairie ou sur le site de la commune

**L'ÉCOLE BUISSONNIERE :** Infos sur le site : <http://www.associationecolebuiss.fr/les-familles-buissonnieres>

- Samedi 19 octobre: Les Familles Buissonnières de 10h à 15h.

**LIBRE&SAUVAGE :** Informations sur le site <https://libre-et-sauvage.org> ou téléphone 06 45 86 84 52

- L'association Libre&Sauvage organise les vacances au bois de l'École Buissonnière du 28 octobre au 1er novembre.

**INTER HAUTE HERBASSE (foot) :**

- Dimanche 3 novembre : Matinée Boudin au stade

- Samedi 23 Novembre : Après-midi concours de coinche + soirée dégustation beaujolais et quizz, à l'Espace Haute Herbasse

**TENNIS CLUB HAUTE HERBASSE :** Renseignements au 0475717055

- Reprise entrainements et inscriptions pour enfants, le mercredi 2 octobre à 13h30 au terrain de tennis

## **COMPTE-RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX :**

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019:**

**Modification - Demande DETR et/ou DSIL:** Mme le Maire rappelle au CM la délibération, prise le 22/01/2019 concernant la demande de la DETR et/ou DSIL, auprès de l'Etat pour le projet d'aménagement de la place de l'église, et précise que le plan de financement est à modifier suite à la subvention du Conseil Régional. Le plan de financement prévisionnel est le suivant:

Aides	Montant de la subvention	Taux
DETR et/ou DSIL 2019	112 998.00€	25.00 %
Conseil Régional	9 176.00€	2,00 %
Conseil Départemental	180 797,00 €	40.00 %
EPCI – Fonds de concours	50 000,00 €	11.00 %
Total des financements publics	352 971,00 €	78,00 %
Reste Apports Emprunts	99 022,00 €	22,00 %
Total des Ressources	451 993,00 €	100,00 %

Après l'exposé de Mme le maire, le CM à l'unanimité des membres présents, adopte l'enveloppe financière prévisionnelle et les modalités de financement présentés, et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR et/ou DSIL pour le projet d'aménagement de la place de l'église et autorise Mme le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Modification simplifiée n°1 du PLU, Modalités de mise à disposition du public:** Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU, il est nécessaire de préciser les modalités de mise à disposition du projet, au public :

- Le dossier sera mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois
  - les dates de mise à disposition seront précisées par un avis qui sera affiché en mairie, paraîtra dans un journal diffusé dans le département et sur le site internet de la commune
  - le dossier sera consultable aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie.
  - à l'issue de cette mise à disposition, Mme le maire présentera le bilan au CM et soumettra le projet de validation de modification du PLU au CM pour délibération.
- Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve les modalités présentées.

**Choix de l'entreprise pour travaux de voirie 2019 :** Des devis ont été demandés pour des travaux de voirie sur le Chemin des Marnières et pour la dernière partie de la Route de Bourdogne et des emplois seront faits sur certains chemins. Après discussion, le CM est d'accord sur le devis de l'entreprise CHEVAL.

**Demande de fonds de concours à VRAgglo pour travaux de voirie 2019:** Concernant les travaux de voirie 2019, le CM sollicite un fonds de concours auprès de VRAgglo pour financer ce programme.

**Modification des statuts du SIVOS RPI Haute Herbasse:** Madame le Maire rappelle que la Commune adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire RPI Haute Herbasse. En raison de la création de la commune nouvelle Valherbasse, de l'ouverture à la rentrée de septembre 2019 de l'École des Collines sise sur la commune de Valherbasse et de la fermeture des écoles de Crépol, St Bonnet de Valclérieux et Montrigaud, il est nécessaire de redéfinir les statuts du SIVOS RPI Haute Herbasse. Mme le Maire présente les nouveaux statuts du SIVOS RPI Haute Herbasse votés en Conseil Syndical du SIVOS, le 29/04/2019. Chaque commune doit délibérer sur ces nouveaux statuts.

Après l'exposé de Madame le Maire, le CM par 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions refuse les statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire RPI Haute Herbasse tels que présentés et demande un amendement à l'article 4, précisant les modalités de changement de la représentation des élus par commune et une révision des statuts en cas d'évolution démographique d'une ou de plusieurs des communes concernées.

**Soutien au personnel de l'ONF:** Mme le maire explique au CM que le personnel de l'ONF fait part de son inquiétude par rapport à la situation critique de l'ONF, de la diminution des services publics en milieu rural et des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier.

Le CM réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans la forêt de Bourdogne par l'ONF et s'inquiète de sa remise en cause. Le CM, à l'unanimité des membres présents, soutient les personnels de l'ONF, demande l'arrêt des suppressions de poste, le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF.

**Augmentation des loyers des appartements et garages communaux:** Mme le Maire informe le CM de l'augmentation des loyers des appartements et des garages au 01/07/19. L'indice est de + 1.70 %. Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux montants des loyers communaux.

**Augmentation du loyer du local communal :** Mme le Maire informe le CM qu'il y a lieu d'augmenter le loyer du local communal au 01/07/19. L'indice est de 1.70%. Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve le nouveau montant du loyer du local communal.

#### **Divers:**

- Compte-rendu de la visite d'un architecte à la Tour de la vieille église. Les fresques sont de grande qualité et leur rénovation serait nécessaire.
- Compte-rendu de la réunion sur l'ambrosie. Visite de VRAgglo le vendredi 12/07/19
- Les anciens vestiaires du terrain de foot vont être détruits.
- A l'occasion du festival L'Art et la Matière, Mme Natacha Bertin, peintre exposera à la Chapelle St Roch du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2019. Le vernissage aura lieu le samedi 8 juin à 11h.

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019:**

**Augmentation loyer des activités tertiaires au 1<sup>er</sup> juillet 2019 :** Mme le Maire informe le CM d'un courrier de la société Carbon Bee en date du 24 juin 2019 annonçant la résiliation de son bail. Etant donné qu'un préavis de 6 mois est prévu, la résiliation prendra effet au 24 décembre 2019. Mme le Maire rappelle que le loyer est réévalué chaque année en juillet en prenant comme référence l'indice de révision des loyers des activités tertiaires. Mme le Maire propose de ne pas augmenter le loyer au 01/07/2019 vu la demande de résiliation du bail. Le CM à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter le loyer.

**Information sur le projet de la zone Aua2 :** Mme le Maire rappelle que 10 logements sont prévus sur cette zone, ainsi que des commerces. VRH est en contact avec les commerçants qui souhaitent s'installer sur cette zone. Les élus insistent sur le fait que les parkings sont indispensables devant les commerces.

**Projet Aménagement place de l'église :** Mme le Maire informe que les décisions d'attribution des subventions de l'Etat, Département, Région et VRAgglo ont été notifiées à la commune. La commune est en attente des travaux du SDED et d'ORANGE

pour l'enfouissement des lignes. L'avant-projet définitif pourra ensuite être établi pour lancer le marché de consultation des entreprises.

**Information sur le projet de la zone Aua3 :** Une réunion s'est tenue ce jour avec les services de VRH et VRAgglo pour présentation d'une esquisse du projet d'aménagement de cette zone. Mme le Maire présente cette esquisse du projet aux élus.

**Point sur les travaux de l'École des Collines et son déménagement :** Une réunion de chantier a lieu tous les mercredis, les travaux devraient être terminés pour la rentrée scolaire 2019. Le déménagement est prévu à partir du 19/08/2019, les élus et parents d'élèves sont réquisitionnés pour ce déménagement. Mme le Maire informe que le SIVOS souhaite récupérer les extincteurs du bâtiment de l'école de Crépol pour les installer à la nouvelle école des collines, sauf que ces extincteurs auront encore une utilité pour le bâtiment de l'école de Crépol. Le point sera fait pour savoir combien doivent rester à l'école.

#### **Divers**

- L'agent d'entretien a pris ce jour ses fonctions.
- Une visite est prévue le lundi 15 juillet avec la commission départementale « embellissement et cadre de vie » pour accompagner à la valorisation paysagère et végétale de la commune.
- Visite du village de Crépol le mardi 6 août à 18h par le service Patrimoine Pays d'art et d'histoire de VRAgglo
- Présentation par l'élu référent de la réunion au service éclairage public de VRAgglo : un fichier de l'état de l'éclairage public de la commune devrait parvenir prochainement à la commune.

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019:**

L'agglomération Valence Romans à la volonté de créer une complémentaire santé en créant une mutuelle pour apporter un soutien aux personnes les plus défavorisées. Une présentation de l'association AXIUM par Mme Amélie CHALAYE pour un dispositif « Ma commune ma santé » est faite au conseil municipal. Une réunion d'information sera proposée prochainement aux habitants.

**VRAGGLO :** Le CM, à l'unanimité des membres présents ;

- approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
- décide qu'une partie de l'attribution de compensation versée par VRAgglo concernant les charges d'investissement, sera imputée sur le budget investissement de la commune
- sollicite la majoration de l'attribution de compensation de la commune, du montant de l'IFER perçue par VRAgglo pour les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles
- prend acte du contenu du rapport d'activité 2018 de Valence Romans Agglo.

**SDED :** le CM à l'unanimité des membres présents, approuve la modification des statuts du SDED

**CDG 26 :** le CM à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer la convention 2020/2022 pour l'affectation du personnel du CDG 26 pour les archives municipales à raison d'une journée de travail par année.

**SIEH :** le CM, à l'unanimité des membres présents :

- prend acte du contenu du rapport du SIEH pour l'exercice 2018.
- donne son accord pour l'élargissement du périmètre du SIEH suite à la sollicitation de la commune nouvelle de Valherbasse et approuve la modification des statuts du SDED prenant en compte les nouveaux membres.

#### **PLU - Zones AUa2 et AUa3**

- Zone AUa2, Valence Romans Habitat est en réflexion pour l'implantation de logements et commerces sur ce terrain.
- Zone AUa3, le permis d'aménager a été déposé mi-septembre 2019 par Valence Romans Habitat. **Les personnes intéressées par l'achat d'un terrain à construire pourront s'adresser prochainement à Valence Romans Habitat.**

**Travaux de voirie – Fonds de concours :** Des devis ont été demandés pour remettre en état la voirie sur une portion de la Route de St Roch. Le devis de l'entreprise CHEVAL est retenu par le CM pour un montant de 7530.00 euros. Après délibération, le CM à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer les documents nécessaires pour solliciter le fonds de concours de Valence Romans Agglo pour un montant de 3764.00 euros. La commune aura à sa charge le montant de 3766.00 euros.

**Courrier Sarl SEXTANT :** La Mairie a reçu un courrier de la Sarl SEXTANT qui recherche un local supplémentaire sur la commune.

#### **Divers :**

- La sénatrice Marie Pierre Monnier vient rencontrer Mme le maire et les élus le vendredi 11 octobre.
- Le recensement de la population de Crépol aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.
- Point sur l'ambroisie.

Le Conseil Municipal